



Saint Pierre
du Mont
Landes

VILLE DE SAINT PIERRE DU MONT
Département des landes

Rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité



SOMMAIRE

1. DONNEES GENERALES	3
1.1 Informations administratives de la commune	3
1.2 Informations administratives de la CCA	3
2. VOIRIE ET ESPACES PUBLICS	5
3. CADRE BATI – ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC	5
3.1 Etablissements recevant du public	6
3.2 Installations ouvertes au public	7
4. CADRE BATI – LOGEMENTS	7
5. AGENDAS D’ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD’AP)	8
6. CONCLUSION	9

1. Données générales

1.1 Informations administratives de la commune

Adresse : Hôtel de Ville, 1 Avenue Georges SABDE
40280 Saint Pierre du Mont.

Site Internet : <http://www.saintpierredumont.fr/>

Téléphone : 05.58.75.31.07

Maire : M. Joël BONNET

Données statistiques (source : www.insee.fr) :

Population	2014	2008
Population	9 449	8 664
Densité de la population	360,0	
Superficie (en km ²)		26,3
Nombre de logements	4 733	4 167
Nombre de ménages	4 359	3 864

Sources : Insee

Commune constitutive de Mont de Marsan agglomération :
575, Av Maréchal Foch - BP 70171 - 40003 Mont de Marsan
- 05 58 46 64 10 - <http://www.montdemarsan-agglo.fr>

1.2 Informations administratives de la CCA

Création et composition

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 a posé le principe de l'accessibilité de la société à toute personne, quel que soit son type de handicap qu'il soit physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique.

Les communes de 5.000 habitants et plus doivent créer une Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) chargée de :

- Dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports
- Etablir un rapport annuel présenté en conseil municipal
- Faire toute proposition utile de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant
- Organiser un système de recensement de l'offre de logement accessible aux personnes handicapées

Par délibération du 11 Mars 2013, le Conseil Municipal de Saint Pierre du Mont a créé la Commission Communale pour l'Accessibilité et la désignation des membres a été fixée par l'arrêté municipal du 30 juin 2014.

Membres de la commission :

Élus :

M. LEBLAY Jean-François
M. KRUYNSKI Bernard
Mme LALLAU Ghislaine
Mme PAYNEAU Nadine
M. PALLAS Philippe
Mme ROUSSEAU Maryline
Mme TAPIAU-DANGLA Arlette

Personnel de la collectivité territoriale :
Dominique CAZAUX

Représentants des associations de personnes handicapées :

M. Patrick FARGUES, (Directeur des services techniques) ADAPEI des Landes.
Complexe d'Habitat Le Marcadé
2800 route du Houga
40000 MONT DE MARSAN
servicestechiques@adapei40.fr

M. Jean Claude MOUNIKA, Madame Nanou BANCON ou Madame Mireille DESPOUYS DAMASSE.
Association Valentin Haüy au service des aveugles et malvoyants
Comité des Landes-Résidence Montecristo
1 cours Saint Pierre- 40100 DAX
comite.landes@avh.asso.fr

Mme Rose MALAMAN ou Madame KILLIAN Catherine
Association des Paralysés de France
Rue des Jonquilles-Quartier du Sablar- 40100 DAX
dd.40@apf.asso.fr

M. CASSOLY
Association des familles de traumatisés crâniens

M. Daniel DU SABLA
Association des Mal Voyants

Mme Nadine GALMIER GAURAN
ADDAH 40 - Association de Défense des Droits des Accidentés et des Handicapés
addah40@orange.fr

Représentant de l'association des commerçants :

M. Claude HEBET

Historique des rapports annuels :

- 1 – rapport annuel 2014 – rédigé en novembre 2014
- 2 – rapport annuel 2015 – rédigé en novembre 2015
- 3 – rapport annuel 2016 – rédigé en novembre 2016
- 4 – rapport annuel 2017 – rédigé en novembre 2017

Organisation du travail de la commission :

La CCA représente l'instance privilégiée de concertation avec les associations de personnes handicapées et, plus largement, avec l'ensemble des partenaires en charge de l'accessibilité. Le rapport annuel présente les travaux réalisés dans le cadre de cette commission.

La CCA s'est réunie le 23 novembre 2017.

La dernière réunion de la commission communale pour l'accessibilité a pour rôle d'établir le bilan des actions de l'année qui sera présenté au conseil municipal du 27 novembre 2017.

2. Voirie et espaces publics

Travaux réalisés en 2017 visant à améliorer l'accessibilité de la voirie et des espaces publics :

- 1) L'aménagement de la rue de la Bretagne a été réalisé par MONT DE MARSAN Agglomération. Un trottoir accessible a été réalisé le long de cette rue.
- 2) L'aménagement de l'impasse Chambrelent a été réalisé par MONT DE MARSAN Agglomération. Un trottoir accessible a été réalisé le long de cette rue.
- 3) L'aménagement de l'impasse de l'Artois a été réalisé par MONT DE MARSAN Agglomération. Un trottoir accessible a été réalisé le long de cette rue.
- 4) L'aménagement de l'impasse d'Anjou a été réalisé par MONT DE MARSAN Agglomération. Un trottoir accessible a été réalisé le long de cette rue.
- 5) L'aménagement de la rue de l'Alsace a été réalisé par MONT DE MARSAN Agglomération. Un trottoir accessible a été réalisé le long de cette rue.

3. Cadre bâti – Etablissements recevant du public

Données statistiques (source : www.insee.fr) :

Établissements

Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2015	775
Part de l'agriculture, en %	2,6
Part de l'industrie, en %	3,1
Part de la construction, en %	5,9
Part du commerce, transports et services divers, en %	67,4
dont commerce et réparation automobile, en %	27,5
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	21,0
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	30,7
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %	9,7

3.1 Etablissements recevant du public

État des lieux de l'accessibilité :

ETABLISSEMENTS DU PREMIER GROUPE

Les établissements existants dont le permis de construire est antérieur au 1^{er} janvier 2007 sont soumis à l'obligation de diagnostic.

Les groupes scolaires et le centre de loisirs ont été transférés à MONT DE MARSAN Agglomération le 1^{er} juillet 2015.

Les diagnostics sont disponibles aux services techniques de la mairie.

Etablissement de 2° Catégorie

Bâtiment	Accessibilité	Avancement de l'accessibilité	Ad'AP
COSEC et bassin couvert	Non	Diagnostic accessibilité réalisé dans le cadre de l'audit général en vue d'un projet de restructuration des installations	Ad'ap n° 040 281 15 A0001 approuvé le 18/11/2015 puis PC n° 40 281 15 F0067 délivré le 10/03/2016

Etablissements de 3° Catégorie

Bâtiment	Accessibilité	Avancement de l'accessibilité	Ad'AP
Salle multisport avec Fronton	Non	Diagnostic accessibilité réalisé	Ad'ap n° 040 281 15 A0001 approuvé le 18/11/2015 (travaux 2018)
Maison du temps libre	Non	Diagnostic accessibilité réalisé	Ad'ap n° 040 281 15 A0001 approuvé le 18/11/2015 (travaux 2016) - AT n° 40 281 16 F0016 délivrée le 09/01/2017
Maison des associations	Oui	PC déposé après le 01 Janvier 2007	Attestation d'accessibilité

Etablissements de 4° Catégorie

Bâtiment	Accessibilité	Avancement de l'accessibilité	Ad'AP
Forum de la culture et des loisirs	Non	Diagnostic accessibilité réalisé	Ad'ap n° 040 281 15 A0001 approuvé le 18/11/2015 (travaux 2018)

ETABLISSEMENTS DU SECOND GROUPE – 5° catégorie

Les établissements existants ne sont pas soumis à obligation de diagnostic.

Bâtiment	Accessibilité	Avancement de l'accessibilité	Ad'AP
Crèche	Oui	Travaux de mise en accessibilité réalisés	Attestation sur l'honneur d'accessibilité
CCAS	Non	CCAS installé dans	Sans objet

Ville de Saint Pierre du Mont
Rapport annuel 2017 de la CCA

		ancienne mairie	
Chalet Adamey-Lamoustey	Non	Diagnostic accessibilité réalisé	Ad'ap n° 040 281 15 A0001 approuvé le 18/11/2015 (travaux 2018)
Tribunes-vestiaires Rugby	Oui	PC déposé après le 01 Janvier 2007	Attestation sur l'honneur d'accessibilité
Tribunes-vestiaires Foot	Non	Diagnostic accessibilité réalisé	Ad'ap n° 040 281 15 A0001 approuvé le 18/11/2015 (travaux 2017)
Ancienne mairie	Oui	Travaux de mise en accessibilité réalisés	Attestation sur l'honneur d'accessibilité
Nouvelle mairie	Oui	PC déposé après le 01 Janvier 2007	Attestation sur l'honneur d'accessibilité
Eglise	Non	Diagnostic accessibilité réalisé	Ad'ap n° 040 281 15 A0001 approuvé le 18/11/2015 (travaux 2016)
Foyer club Martet	Non	Diagnostic accessibilité réalisé	Ad'ap n° 040 281 15 A0001 approuvé le 18/11/2015 (travaux 2016)
Jardins familiaux	Non		Ad'ap n° 040 281 15 A0001 approuvé le 18/11/2015 (travaux 2017)
Tennis	Non	Construction achevée et livrée en juillet 2016	Ad'ap n° 040 281 15 A0001 approuvé le 18/11/2015 - PC n° 40 281 15 F0038 délivré le 02/09/2015

3.2 Installations ouvertes au public

Installation	Accessibilité	Avancement de l'accessibilité	Ad'AP
Cimetière du Bourg	Non	Sanitaires PMR, stationnement PMR et allée principale à réaliser	Ad'ap n° 040 281 15 A0001 approuvé le 18/11/2015 (travaux 2016)
Cimetière du Cosse	Oui		
Jardins familiaux	Non	Stationnement PMR et cheminement à réaliser	Ad'ap n° 040 281 15 A0001 approuvé le 18/11/2015 (travaux 2016)

4. Cadre bâti – Logements

Données statistiques (source : www.insee.fr) :

Logement	2014
Nombre total de logements	4 733
Part des résidences principales, en %	92,1
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels), en %	1,0
Part des logements vacants, en %	6,9
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale, en %	57,5

Source : Insee

La commune a mis en place un système de recensement des logements accessibles en relevant les permis de construire concernant les logements collectifs déposés depuis le 1^{er} janvier 2007.

5. Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

Pour les ERP et IOP communaux, un agenda d'accessibilité programmée a été déposé sur une période de 3 ans le 24 septembre 2015 et enregistré sous le numéro 040 281 15 A0001. Il a été validé par la sous-commission départementale d'accessibilité ERP et a fait l'objet d'une décision préfectorale en date du 18 novembre 2015.

Etat d'avancement de l'Ad'AP de Saint Pierre du Mont – année 2017

- COSEC – Bassin couvert : PC n° 40 281 15 F0067 délivré le 10/03/2016 avec avis favorable de la sous-commission départementale d'accessibilité du 11/02/2016 ; démarrage des travaux en janvier 2017.
- TENNIS : complexe livré en juillet 2016.
- Foyer Martet : marquage stationnement PMR (fait), lavabo et lave-mains accessible (fait), améliorer éclairage circulation extérieure (travaux commandés SYDEC)
- Eglise : signalisation d'orientation, modification rampe d'accès, aménager stationnement PMR et cheminement accessible
- Cimetière bourg : signalisation place PMR, allée principale accessible (fait)
- Jardins familiaux : aménager place PMR et cheminement accessible (fait)
- Maison du Temps Libre : lavabo accessible (fait), améliorer éclairage circulation intérieure (fait), aménager sanitaire PMR (fait), fermeture partie basse et sécurisation escalier (escalier non accessible au public).
- Tribune vestiaires FOOT : lavabos accessibles (travaux commandés), escalier contrasté (commandes en cours), aménager 2 places couvertes en RDC (en cours d'étude), améliorer éclairage accès tribune (travaux commandés), aménagements extérieurs (en cours d'étude).

Pour information de la CCA, la Commune a été destinataire de :

- 38 attestations d'accessibilité concernant des ERP de 5^{ème} catégorie,
 - Ville de Saint Pierre du Mont : CRECHE
 - Ville de Saint Pierre du Mont : MAIRIE
 - Ville de Saint Pierre du Mont : TRIBUNES-VESTIAIRES RUGBY
 - Ville de Saint Pierre du Mont : MAISON DES ASSOCIATIONS
 - Ville de Saint Pierre du Mont : ECOLE MISTRAL PRIMAIRE
 - Ville de Saint Pierre du Mont : CENTRE DE LOISIRS
 - Ville de Saint Pierre du Mont : magasin CARREFOUR EXPRESS
 - Banque SOCIETE GENERALE
 - Agence POSTALE
 - Banque CREDIT AGRICOLE
 - Centre Educatif Fermé
 - SARL SCANNER du Marsan
 - Cabinet dentaire des docteurs AUTIN et TORTIGUE
 - SCI 4 rue Laubaner : local résidence du Fronton
 - M. Pascal HULL : boulangerie résidence Fronton

- M. Thierry FAUDEUX : cabinet de kinésithérapie
- M. Yann BODENES : MONT DE MARSAN VI
- Mme Véronique MOY : cabinet infirmier
- Mme Isabelle LAMAISON : salon de coiffure
- Pharmacie ROUMEGOUX
- SARL ALS (magasin MDA)
- Magasin CALZEDONIA
- Mme Isabelle LABADIE : SARL COIFF'HAIR
- M. Benoit SAINT-AMAND : SARL Histoire de Fleurs
- M. Remy CAHUZAC : cabinet dentaire
- Mme Nadine ESTRAMPES : SARL Les Opticiens de Proximité
- Mme Nadine ESTRAMPES : SARL MOUN OPTIC
- Mme Sylvie BEC : jardinerie Le Jardin de Saint Pierre
- M. Daniel CASSAGNE : cabinet infirmier
- Restaurant Les Dunes d'Orient
- Magasin CAVE & VOUS (SAS ARCMAR)
- Garage du BELVEDERE
- Pressing BUGARET BOURGEOIS Lamoustey
- M. Marcel DARRIEUSSECQ : cabinet kinésithérapie, rééducation
- Mme Valérie AMBLARD : pédicure podologue
- Mme Asmaa DUSSANS : les Bains Orientalys
- M. Jean-Claude MANCINI : MANCINI Entreprises
- Mme Jocelyne CLADERES : cabinet sages femmes
- 4 attestations d'accessibilité concernant des ERP de 4^{ème} catégorie,
 - Restaurant QUICK
 - Banque CAISSE D'EPARGNE
 - Magasin GRANDOPTICAL
 - Lycée EREA Nicolas Brémontier
- 1 attestation d'accessibilité concernant des ERP de 3^{ème} catégorie,
 - Magasin DARTY
- 1 attestation d'accessibilité concernant des ERP de 2^{ème} catégorie,
 - Magasins LA HALLE Chaussures & Maroquinerie
- 4 attestations d'accessibilité concernant des ERP de 1^{ère} catégorie,
 - Magasin de Neuville
 - Magasin Yves Rocher
 - Magasin DECATHLON
 - Magasin MICROMANIA
- 7 agendas d'accessibilité programmée.
 - Ville de Saint Pierre du Mont : divers ERP
 - OGEC Notre Dame des Trois Rivières : Lycée Jean Cassaigne
 - Magasin KIABI
 - XL Habitat : divers bâtiments à Lamoustey
 - Mme SIMONDAN Bernadette : cabinet infirmier espace Harbaux
 - Magasin C&A
 - La POSTE Immobilier

6. Conclusion

L'année 2017 aura été marquée par la poursuite de la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée.